

INFORMATIONS

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR ECHAFAUDAGE, PALISSADE, BENNE, NACELLE, DEPÔT DE MATERIAUX, etc. ...

I/ LA DEMANDE

Le dossier doit être déposé **quinze jours ouvrés** avant le début des travaux.

IL DOIT COMPRENDRE :

- nom, prénom, adresse, téléphone et **adresse-mail obligatoirement** du demandeur,
- lieu des travaux (rue, numéro),
- nature des travaux - n° permis de construire ou permis de démolir ou DP (déclaration préalable),
- durée de l'occupation du domaine public (date de début et date de fin),
- largeur du trottoir, chaussée, indication du mobilier urbain,
(Panneaux publicitaires, candélabres, feux tricolores, signalisation verticale et horizontale, etc...)
- **une photo ou un plan de situation**

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE TRAITÉ

II/ PRINCIPALES REGLEMENTATIONS

a) pour la sécurité publique

- la signalisation temporaire verticale (panneaux de stationnement ou de déviation) doit être installée par l'entreprise **huit jours** avant l'installation de la palissade ;
- l'éclairage (guirlande électrique ou lanternes) sera mis en place par l'entreprise dès l'occupation ;

b) pour la protection de l'environnement

- toutes affiches et graffitis seront retirés immédiatement ;

**EN CAS DE NON RESPECT DE CES DISPOSITIONS
UN PROCES VERBAL SERA DRESSE A L'ENCONTRE DU DEMANDEUR**

TARIFS 2021	
<u>DESIGNATION</u>	<u>REDEVANCE</u>
Dépôt de matériaux sans palissade, benne, compresseur, bétonnière, Nacelle, chariot élévateur...	12,45€/ jour
Echafaudage	7,25€/m²/quinzaine
Palissade, baraque, bungalow	5,18€/m²/mois pour 1^{er} semestre 9,31€/m²/mois à partir du 7^{me} mois
Alimentation provisoire de chantier	6,63€/ml/an

Délibération du 11 décembre 2020 pour l'année 2021 : 045-214502346-20201211-201210DEL46-DE

Redevance à régler directement à la Régie des Droits de Voirie : **chèque (à l'ordre du trésor public)** ou virement bancaire en contrepartie de la permission.

☒ A RETOURNER A MAIRIE D'ORLEANS : Pôle Orléans Place de l'Etape - 45040 ORLEANS cedex 1
OU A DEPOSER A LA MAIRIE D'ORLEANS – Place de l'Etape - GUICHET N° 9
OU : **desp-odp@orleans-metropole.fr**

INSTRUCTEUR : Patrick DARBONVILLE : 02.38.79.25 91

Adresse E-Mail : desp-odp@orleans-metropole.fr